

Grenoble 12 décembre 1950

Cher monsieur

Je m'excuse de mes imprécisions.
Je vais m'efforcer de faire le point de la
situation et... de mes désirs.

- le poste de professeur de psychologie
dans les écoles Normales d'Instituteurs de
Grenoble vient d'être attribué par
délégation à un instituteur de Grenoble.
Il est donc maintenant impossible pour moi,
cette année, d'envisager une nomination
à ce poste.

- l'extension de la psychologie scolaire
est prévue (dans un délai non précis) dans
les établissements secondaires de Grenoble. Je
poserai ma candidature pour être délé-
gué dans le second degré, de façon à pouvoir
conserver l'unité du travail de psychologie
scolaire dans le département de l'Isère.
Cette nomination éventuelle suppose l'accep-
tation par la Direction de l'Enseignement du
second degré de ma demande de délégation

comme professeur certifié exerçant en tant
que psychologue scolaire.

- Je ne pense pas qu'une telle nomination
exclue la possibilité d'être nommé
professeur adjoint de Psychologie à la Faculté
des Lettres.

- Par contre il serait impossible que je
sois nommé de la fois Chef de travaux à la
Faculté tout en ~~occupant~~ ^{faisant} partie d'un autre
cadre d'enseignement quel qu'il soit.

Si je résume mon "ordre de préférence"

- 1^o / Nomination en tant que chef de travaux
à la Faculté.

- 2^o / Nomination comme psychologue-scolaire
dans les établissements secondaires de Grenoble,
chargé de la direction technique du
Service départemental de Psychologie Scolaire

- 3^o / Professeur adjoint à la Faculté des Lettres

Enfin si rien n'était possible sur le plan
local grenoblois, ce que je regretterais
énormément, j'accepterais une délega-
tion de professeur de psychologie ^{dans les} Ecoles
Normales de Seine et Oise, mon département
d'origine.

Toute ~~activité~~ ^{eventualité} s'appuie sur le terrain
profond que j'ai de ~~travaux~~ voir se développer
la psychologie scientifique et son utilisation
rationnelle en pédagogie. Ceci suppose une
information précise des intérêts, futurs
maîtres ou futurs professeurs, et organisée-
ment un service de psycho-pédagogie unifié;
s'il y a des cloisons quelconques entre les
différents ordres d'enseignement, entre les
maîtres et les patients, entre psychologues
et médecins, etc. - on perd de vue l'enfant
qui et ses besoins, qui lui traverse tous
ces secteurs sans que l'on mesure de son
développement.

Mes devoirs expriment ma volonté de
contribuer à ~~attaquer~~ ^{résoudre} ce problème par
le biais qui apparaît le plus favorable
et le plus réalisable.